

MAIRIE D'ANGEAC-CHAMPAGNE
850, Rue des Distilleries

16130 ANGEAC-CHAMPAGNE

Tél. : 05.45.83.74.42

Fax : 05.45.83.64.19

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Sur convocation du 03 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est réuni :

Présents : : BLANC Lydie, Sylvain CALVEZ, Pascal BRUNETEAU, PEYRELADE Marc, GASNIERE Eliane, BOYELDIEU Yannick, NADAUD Alexandra, NERFIE Laurent, DELVALLEZ Virginie, DUNOGUES Serge, TORDJEMAN Stéphane, MAINARD Elodie, RIFFAUD Evelyne

Etait excusé : M. FALLAT Olivier

Début de la Séance : 18 H 30.

Nommé secrétaire de Séance : Madame Evelyne RIFFAUD

1 – DESIGNATION DE TROIS DELEGUES TITULAIRES ET TROIS DELEGUES SUPPLEANTS POUR LES SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

VU le Code Electoral,

VU le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire du 30 juin 2020 portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et sur l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

CONSIDERANT que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

CONSIDERANT qu'il convient que le Conseil municipal se réunisse pour élire les délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales,

CONSIDERANT que le vote doit se faire sans débat au scrutin secret,

Madame le maire invite les membres du Conseil municipal à l'élection de trois délégués titulaires.

Après appel à candidatures, se présentent :

Mme RIFFAUD Evelyne, Mme NADAUD Alexandra, M. PEYRELADE Marc

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de son vote pour chaque candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Les trois candidats ont obtenu :
Mme RIFFAUD Evelyne : 13 voix,
Mme NADAUD Alexandra : 13 voix,
M. PEYRELADE Marc : 13 voix

Mme RIFFAUD Evelyne, Mme NADAUD Alexandra, M. PEYRELADE Marc ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués titulaires.

Puis le maire invite les membres du Conseil municipal à procéder à l'élection de trois délégués suppléants.

Après appel à candidatures, se présentent :
M. CALVEZ Sylvain, M. FALLAT Olivier, Mme MAINARD Elodie

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de son vote pour chaque candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13
Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0
Suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 8

Les trois candidats ont obtenu :
M. CALVEZ Sylvain : 13 voix,
M. FALLAT Olivier : 13 voix
Mme MAINARD Elodie : 13 voix

M. CALVEZ Sylvain, M. FALLAT Olivier, Mme MAINARD Elodie ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués suppléants.

Clôture de la Séance : 19H15

L'ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les membres présents.